

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1843

23 septembre 2009

SOMMAIRE

ACE S.à r.l.	88445	Icopal Holdings S.à r.l.	88447
Agilos S.A.	88459	Innova Financial Holding S.à r.l.	88454
AKT Holdings S. à r.l.	88418	Kortstrukt Holding S.A.	88427
Aletta S.A.	88421	Leaf Development S.A.	88448
Alterbury S.A.	88464	Levlux S.A.	88428
Ashford Energy Capital S.A.	88450	LSF6 Lux Investments VII S.à r.l.	88459
Barren S.à r.l.	88426	Mazout Berens S.A.	88427
Boissonot Finance S.A.	88450	MEIF II Swiss Holdings S.à r.l.	88445
Brachem Acquisition S.C.A.	88430	MP Papel Investments S.à r.l.	88418
Capital Trust S.A.	88446	NG Invest S.à r.l.	88452
Cecigest S.à r.l.	88420	Orascom Telecom	88429
CeDerLux-Services S.à r.l.	88447	Packaging Investment I S.à.r.l.	88423
CEP III Investment 6 S.à r.l.	88424	Pixel Invest S.à r.l.	88449
City Developments S.A.	88425	Prodie Santé S.A.	88423
Core Consulting International S.A.	88426	Realstar Healthcare S.à r.l.	88445
CRP XIII AWS Canada S.à r.l.	88449	REF IV Luxembourg S.à r.l.	88418
Dory 3 S.à r.l.	88448	Remifin Holding S.A.	88428
Dresdner Finance 1 S.à r.l.	88418	Restaurant Holding S.à r.l.	88446
Efficace S.A.	88422	Rony-Rony International S.A.	88446
Efficace S.A.	88423	S.C.I. Ville de Cognac	88431
Electricité Fautsch s.à r.l.	88427	SCOP Luxembourg 2007 S.à r.l.	88430
Espace de Wavre Holding S.A.	88428	Security Services Group	88424
Espace Informatique S.A.	88428	Solidaire S.A.	88431
Euro Broker Service S.A.	88448	Trilantic Events Management S.à r.l.	88426
Fidelia Sàrl	88451	TRS Core Luxco II Sàrl	88445
Fiducenter S.A.	88429	Tulip Logistics S.A.	88430
Garage Kieffer s.à r.l.	88419	Tulip Logistics S.à r.l.	88430
Gazeley Luxembourg S.à r.l.	88458	United Pilsen S.A.	88449
G&V Capital Europe S.A.	88431	Urbaninvest S.A.	88429
Hacienda Holding S.A.	88450	Westcoast S.A.	88447
Hacienda Holding S.A.	88420	Whitearea Investment S.A.	88448
Hoffmann Leick Conseils S.à r.l.	88422	W.H.S. Holding S.A.	88419
ICEC Limited S.A.	88432	Xylopart S.A.	88419
ICEC Limited S. à r.l.	88432	Zufi S.A.	88419

Dresdner Finance 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 124.381.

Les comptes annuels pour la période du 3 janvier 2007 (date de constitution) au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009112465/12.

(090135102) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

MP Papel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 512.500,00.**Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 147.449.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009112478/13.

(090135163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

REF IV Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 55.000,00.**Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 147.145.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2009112479/13.

(090135191) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 août 2009.

AKT Holdings S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 188.374,25.**Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.
R.C.S. Luxembourg B 138.175.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'associé, à savoir AKT Investments S.à r.l., a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009113459/16.

(090136570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

W.H.S. Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 134.175.

—
Résolution prises par l'administrateur unique en date du 27 août 2009

L'Administrateur unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour l'Administrateur unique

Signature

Référence de publication: 2009113452/14.

(090136746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Xylopart S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 98.626.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009113450/14.

(090136747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Zufi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 87.254.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009113448/14.

(090136748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Garage Kieffer s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8422 Steinfort, 110-112, rue de Hobscheid.
R.C.S. Luxembourg B 112.520.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 modifiés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009113692/12.

(090136519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Hacienda Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R.C.S. Luxembourg B 100.837.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009113691/10.

(090136560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Cecigest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2272 Howald, 31, rue Edouard Oster.
R.C.S. Luxembourg B 105.120.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le quinze juillet.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alain HOFFSTETTER, agent immobilier, demeurant à L-5880 Hesperange, 141, Ceinture "Um Schlass",
ci-après "l'Associé unique".

Le comparant a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. CECIGEST S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social à L-5880 Hesperange, 141, Ceinture "Um Schlass", inscrite au
Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B sous le numéro 105120, a été constituée suivant acte
reçu par Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 21 décembre 2004, publié au
Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 431 du 10 mai 2005. Les statuts ont été modifiés suivant actes
reçu par Maître Blanche MOUTRIER, prédite, en date des 25 mars 2005 et 18 mai 2006, publiés au Mémorial C, Recueil
des Sociétés et Associations, numéro 731 du 22 juillet 2005 et 1421 du 24 juillet 2006.

II. Le capital social émis de la Société est actuellement de treize mille Euros (13.000,- EUR) représenté par cinq cents
(500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-six Euros (26,- EUR) chacune;

III. L'Associé unique déclare que Madame Marie-Josée PETESCH, épouse de Monsieur Ferdinand HOFFSTETTER,
demeurant à L-5880 Hesperange, 141, Ceinture "Um Schlass", lui a cédé une (1) part sociale qu'elle détenait dans la société
CECIGEST S.à r.l. prédite, aux termes d'une cession de parts sociales intervenue sous seing privé en date du 14 juillet
2009, dont un exemplaire demeurera annexé aux présentes pour être enregistré avec les présentes.

Monsieur Alain HOFFSTETTER, prédit, en sa qualité d'associé unique de la Société suite à cette cession et en qualité
de gérant de la Société, déclare expressément considérer cette cession comme dûment signifiée à la Société et décide
d'approuver le transfert d'une part sociale.

Par conséquent l'Associé unique décide de modifier l'article 6 des Statuts de la Société qui prend la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de treize mille euros (EUR 13.000,-) représenté par cinq cents (500) part
sociales de vingt-six euros (EUR 26,-) chacune."

IV. L'Associé unique décide de transférer le siège de la Société au L-2272 Howald, 31, rue Edouard Oster.

V. L'Associé unique déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;

VI. L'Associé unique en tant que propriétaire de l'ensemble des parts sociales de la Société déclare expressément
procéder à la dissolution de la Société;

VII. L'Associé unique, en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que l'activité de la Société a cessé, que l'ensemble
des dettes de la Société ont été réglées et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu
de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;

VIII. Décharge pleine et entière est accordée par l'Associé unique au gérant de la Société pour son mandat jusqu'à ce
jour;

IX. L'Associé unique déclare que la Société est ainsi liquidée et que la liquidation est clôturée;

X. Les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans au 31, rue Edouard Oster, L-2272 Howald.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: Hoffstetter, Carlo Wersandt

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 juillet 2009. LAC/2009/28777. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 18 août 2009. Carlo WERSANDT.
Référence de publication: 2009113690/50.
(090137047) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Aletta S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 9A, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 53.842.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le sept juillet.

Pardevant, Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

La société de droit de Panama AMARLY INTERNATIONAL SA, avec siège social à P.O. Box 0823-0111, Panama City, Republic of Panama, inscrite au Registre de commerce sous le numéro 426 791,

Ici représentée par Monsieur Robert LANGMANTEL, administrateur de sociétés, demeurant à Frisange, en vertu d'une procuration en date du 25 juin 2009, laquelle, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné restera annexée au présent acte.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société "ALETTA S.A.", ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 9A, boulevard Joseph II, inscrite au Registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 53.842, a été constituée suivant acte reçu par Maître Marc ELTER, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 209 du 25 avril 1996 (la "Société");

- que le capital social de la Société s'élève actuellement à trois cent cinquante-six mille deux cent cinquante euros (EUR 356.250,-) représenté par quatorze mille deux cent cinquante (14.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune;

- que AMARLY INTERNATIONAL SA, représentée comme dit ci-avant, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet au 31 décembre 2008 et sa mise en liquidation et se désigne en qualité de liquidateur de la prédite Société;

Que AMARLY INTERNATIONAL SA, représentée comme dit ci-avant, déclare fixer à tout de suite la deuxième et troisième assemblée conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre.

En sa qualité de liquidateur de la Société, AMARLY INTERNATIONAL SA, représentée comme dit ci-avant, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société. De l'accord des créanciers, toutes les dettes ont été reprises par AMARLY INTERNATIONAL SA, seul actionnaire de la société.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

AMARLY INTERNATIONAL SA, représentée comme dit ci-avant, nomme en qualité de commissaire à la liquidation la société FIDES INTER-CONSULT S.A., avec siège social à L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo, RCS Luxembourg B 52.925, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation du 7 juillet 2009, AMARLY INTERNATIONAL SA, représentée comme dit ci-avant, en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à FIDES INTER-CONSULT S.A., prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour. Le rapport du commissaire à la liquidation est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

AMARLY INTERNATIONAL SA, représentée comme dit ci-avant, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la Société a définitivement cessé d'exister avec effet au 31 décembre 2008.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes.

Que les livres et documents de la société seront déposés pendant cinq ans à L-1840 Luxembourg, 9A, boulevard Joseph II.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Roabert Langmantel, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 08 juillet 2009. LAC / 2009 / 26989. Reçu 75.-

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juillet 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2009113698/55.

(090137081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Efficace S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 18.914.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour EFFICACE S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113701/15.

(090136512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Hoffmann Leick Conseils S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5333 Moutfort, 25, rue de Pleitrangé.

R.C.S. Luxembourg B 93.901.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf,

le vingt août.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

ONT COMPARU:

1.- Monsieur Alphonse HOFFMANN, licencié en sciences commerciales et consulaires, demeurant à L-5333 Moutfort, 25, rue de Pleitrangé.

2.- Madame Monique LEICK, licenciée en sciences commerciales et consulaires, épouse de Monsieur Alphonse HOFFMANN, demeurant à L-5333 Moutfort, 25, rue de Pleitrangé.

Lesquels comparants ont exposé au notaire et l'ont prié d'acter ce qui suit:

I.- Qu'ils sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée HOFFMANN LEICK CONSEILS S.à r.l., avec siège social à L-5333 Moutfort, 25, rue de Pleitrangé, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 93.901 (NIN 2003 2408 487).

II.- Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire André SCHWACHTGEN, alors de résidence à Luxembourg, en date du 30 mai 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 702 du 3 juillet 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par ledit notaire André SCHWACHTGEN en date du 6 juillet 2004, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 913 du 13 septembre 2004.

III.- Que la société a un capital social de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25.-), attribuées aux associés comme suit:

1.- Monsieur Alphonse HOFFMANN, prénommé, deux cents parts sociales	200
2.- Madame Monique LEICK, prénommée, trois cents parts sociales	300
Total: cinq cents parts sociales	500

IV.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

V.- Ensuite les comparants, en leur qualité de seuls associés de la société, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident la dissolution anticipée de la société à partir de ce jour. Ils déclarent que des provisions ont été faites pour couvrir les dettes de la société et les frais de dissolution.

Deuxième résolution

Les associés s'engagent à reprendre personnellement et solidairement l'actif et le passif de la société.

88423

Troisième résolution

Les livres et documents comptables de la société seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège social.

Quatrième résolution

Les associés donnent décharge à la gérante de la société pour l'exécution de son mandat.

Constatation

Suite aux résolutions qui précèdent les associés constatent que la société a cessé d'exister et qu'elle est dissoute et requièrent la radiation de la société auprès du registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. HOFFMANN, M. LEICK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 21 août 2009. Relation: ECH/2009/1191. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€

Le Receveur ff. (signé): D. SPELLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de la publication au Mémorial.

Echternach, le 25 août 2009.

Henri BECK.

Référence de publication: 2009113704/51.

(090137105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Efficace S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R.C.S. Luxembourg B 18.914.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour EFFICACE S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113703/15.

(090136511) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Prodie Santé S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.474.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire

L'Assemblée a décidée de nommer a partir du 15 Juillet 2009

Monsieur Pierre Ulmo, commerçant, né 14 septembre 1950 à Toulouse et demeurant à Paseo del Embajador 98, Urbanisation Gudalcampo, San Sebastian de Los Reyes, 28707 Madrid, Espagne comme administrateur-délégué.

Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de chaque Administrateur-délégué.

Fait à Luxembourg le 15 Juillet 2009.

Mr Pierre Ulmo pp.

Référence de publication: 2009113804/13.

(090136176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Packaging Investment I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 74.954.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.

Packaging Investment I S.à.r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009114216/14.

(090137131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

CEP III Investment 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 132.273.

Le bilan et l'annexe au 31/12/2008, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 août 2009.

CEP III Investment 6 S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009114209/14.

(090137138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Security Services Group, Société en Commandite par Actions.

Capital social: EUR 31.001,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 141.677.

DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on thirty-first of July.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Security Services Group Management S.à r.l. a company organized under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, registered under number 141.676;

here represented by Régis Galiotto, clerck de Notaire, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

A copy of said proxy, having been signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party, through his representative, has requested the notary to state that:

- Security Services Group Management S.à r.l. is the sole shareholder of Security Services Group S.C.A., a société en Commandite par Actions with registered address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg registered with the Luxembourg register of commerce and companies under number B 141.677, incorporated pursuant to a deed of the Maître Henry Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on September 15, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of October 10, 2008 number 2432 (the "Company").

- the Company has an issued share capital of thirty-one thousand and one euro (EUR 31,001) represented by thirty-one thousand and one euro (31,001) shares having a par value of one euro (EUR 1) each;

- the appearing party has decided to dissolve the Company with immediate effect;

- the appearing party, in its capacity as liquidator and legal owner of all the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all outstanding liabilities (if any) of the Company in particular those hidden and unknown at the present time;

- the Company be and hereby is liquidated and that the liquidation is closed;

- full discharge is granted to the Company's manager and to the members of the Company's supervisory board for the exercise of their mandate; and

- the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at the Company's registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who knows and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente-et-un juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Security Services Group Management S.à r.l., une société régie par les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 141.676,

représentée ici par Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée lui-donnée sous seing privé,

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Security Services Group Management S.à r.l. est l'associé unique de Security Services Group S.C.A., une société à responsabilité limitée constituée suivant acte reçu par Maître Henry Hellinckx, en date du 15 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 octobre 2008 numéro 2432 (la "Société");

- le capital social de la Société est actuellement fixé à trente-et-un mille et un euros (EUR 31,001) représenté par trente-et-un mille et une (31,001) parts sociales d'une valeur nominale de un euro (EUR 1) chacune;

- la comparante a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

- la comparante, en sa capacité de liquidateur et de bénéficiaire économique de toutes les parts sociales de la Société, déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société (s'il y en a) et en particulier le passif occulte et inconnu à ce moment;

- la Société est partant liquidée et la liquidation est clôturée;

- la comparante donne pleine et entière décharge au gérant ainsi qu'aux membres du conseil de surveillance de la Société pour l'exercice de leur mandat; et

- les livres, documents et pièces relatives à la Société resteront conservés durant cinq ans au siège de la Société au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, il a signé avec Nous, le notaire, le présent acte en original.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger

Enregistré à Luxembourg A.C. le 5 août 2009. Relation: LAC/2009/31840. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27.09.2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009113662/79.

(090137013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

City Developments S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 16.117.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion des liquidateurs tenue à Luxembourg en date du 27 juillet 2009

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

- L'adresse professionnelle des liquidateurs est modifiée comme suit:

* Monsieur Carlo SCHLESSER, diplômé en hautes études fiscales, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

* Monsieur Jean-Robert BARTOLINI, diplômé D.E.S.S., demeurant professionnellement au au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

* Monsieur Alain RENARD, employé privé, demeurant professionnellement au au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juillet 2009.

Certifié sincère et conforme

CITY DEVELOPMENTS S.A.

Signatures

Liquidateur / Liquidateur

Référence de publication: 2009113645/22.

(090136411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Barren S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 110.810.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/08 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Barren S.à r.l.

Manacor (Luxembourg)

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2009113646/15.

(090136605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Core Consulting International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 136.156.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur

L-2311 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2009113647/13.

(090136603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Trilantic Events Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 138.170.

Le bilan au 31 janvier 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Trilantic Events Management S.à r.l.

Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2009113653/12.

(090136600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Mazout Berens S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9559 Wiltz, Zoning Industriel Salzbaach.
R.C.S. Luxembourg B 103.208.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 06 novembre 2008.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 06/11/2008:

- Le renouvellement des mandats d'administrateur de Monsieur Arthur Schmit demeurant à L- 9647 Doncols, Bohey 7 et de Monsieur René Schmit, demeurant à B-4780 St. Vith, am Sonnenhang 36 ainsi que le mandat d'administrateur de la société ARS GROUPE S.A. ayant son siège social à L-9647 Doncols, 7 Bohey, représentant permanent par Schmit René, nommé si devant, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2014.

- Le renouvellement des mandats d'administrateur-délégué de Monsieur Arthur Schmit demeurant à L- 9647 Doncols, Bohey 7 et de Monsieur René Schmit, demeurant à B-4780 St. Vith, am Sonnenhang 36 jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2014.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature isolée d'un des administrateurs-délégués.

Wiltz, le 06 novembre 2008.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009113654/21.

(090136254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Electricité Fautsch s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9536 Wiltz, 7A, avenue Nic. Kreins.
R.C.S. Luxembourg B 103.243.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 13 mai 2009

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 13 mai 2009 que Monsieur Fabien Montfort, demeurant à B-4990 Lierneux (Belgique), 3, rue Coreux, a démissionné en sa qualité de gérant technique de la société et ce, à dater du 12 mai 2009,

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 13 mai 2009 que Monsieur Norbert Fautsch, demeurant à L-9512 Wiltz, 64, rte de Bastogne a eu la confirmation en sa qualité de gérant administratif.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 13 mai 2009 que la société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 13 mai 2009.

Pour extrait conforme

La société FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

Référence de publication: 2009113655/21.

(090136259) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Kortstrukt Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 55.229.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KORTSTRUKT HOLDING S.A.

N. THIRION / Ch. FRANCOIS

Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009113717/12.

(090136423) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

**Espace Informatique S.A., Société Anonyme,
(anc. Espace de Wavre Holding S.A.).**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 96.087.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour ESPACE INFORMATIQUE S.A. (anc. ESPACE DE WAVRE HOLDING S.A.)

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113715/16.

(090136497) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Remifin Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 54.568.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Pour REMIFIN HOLDING S.A.

Société anonyme holding

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2009113707/15.

(090136507) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Levlux S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 28.478.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 24 août 2009

1. M. Gérard BIRCHEN a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

2. M. Jacques CLAEYS a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

3. Le mandat d'administrateur, venu à échéance, de M. Sébastien ANDRE, n'a pas été renouvelé.

4. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

5. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2010.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LEVLUX S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009113467/23.

(090136157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Urbaninvest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 32.932.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires du 24 août 2009

1. Mme Monique JUNCKER a démissionné de son mandat d'administrateur.
2. La cooptation de M. Sébastien ANDRE comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 19 décembre 2008 n'a pas été ratifiée.
3. La cooptation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur décidée par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2008 a été ratifiée et ce dernier a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
4. M. Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
5. Le nombre des administrateurs a été diminué de 4 (quatre) à 3 (trois).

Luxembourg, le 25 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour URBANINVEST S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009113468/23.

(090136159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Orascom Telecom, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 123.861.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 22 avril 2009

1. M. Jean-Christophe DAUPHIN a démissionné de son mandat de gérant.
2. M. David CATALA, administrateur de sociétés, né à Gand (Belgique), le 19 janvier 1979, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 26 août 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Orascom Telecom

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009113469/17.

(090136160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Fiducenter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 62.780.

—
EXTRAIT

Le conseil d'administration réunie à Luxembourg le 17 août 2009 a renouvelé le mandat de révision externe de DE-LOITTE S.A. (Luxembourg) pour ce qui concerne l'exercice social 2009.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2010.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009113466/14.

(090136152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Brachem Acquisition S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 118.685.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 24 Août 2009

L'Assemblée Générale Extraordinaire accepte la démission de M. Jens Reidel en tant que membre du conseil de surveillance, avec effet au 4 Août 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de nommer membre du conseil de surveillance, en remplacement de M. Jens Reidel et avec effet au 4 Août 2009, Madame Doreen Nowotne, née le 29 Décembre 1972 à Räckelwitz (Allemagne), résidant professionnellement au 55, Neuer Wall, D-20354 Hambourg (Allemagne).

Le conseil de surveillance se compose donc comme suit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 Décembre 2010:

- Mme Doreen Nowotne, 55, Neuer Wall, D-20354 Hambourg (Allemagne)
- M. Erol Ali Dervis, 55, Neuer Wall, D-20354 Hambourg (Allemagne)
- M. Frank Stefan Zuschke, 7, Richard-Demel Strasse, D-22857 Hambourg (Allemagne)
- M. Thomas Weinmann, 55, Neuer Wall, D-20354 Hambourg (Allemagne)
- M. Michael Siefke, 11, Maximilianstrasse, D-80539 Munich (Allemagne)

Pour extrait conforme

Brahms Chemical Intermediate S.A.

(en abrégé Brachem S.A.)

Gérant unique

Signature / Signature

Director / Director

Référence de publication: 2009113471/26.

(090136110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

**Tulip Logistics S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Tulip Logistics S.A.).**

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 109.780.

—
Société constituée en date du 28 juillet 2005, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 août 2005, vol 895, fol. 73, case 8 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no. 1324 du 5 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Tulip Logistics S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009113472/17.

(090136250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

SCOP Luxembourg 2007 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 126.853.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009113480/11.

(090136212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Solidaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 56.381.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 30 juin 2009 a renouvelé les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes pour un terme de six ans.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Jean-Yves NICOLAS
- Monsieur Marc KOEUNE
- Madame Nicole THOMMES
- Madame Andrea DANY

Tous les quatre domiciliés professionnellement au 18, rue de l'Eau, 1449 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est S.P.F. SOCIETA PROFESSIONALE FIDUCIARIA S.A. avec siège social à 17, via Nassa, 6901 Lugano, Suisse.

Leurs mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2015.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009113464/22.

(090136149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

G&V Capital Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 125.695.

—
EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 6 août 2009 a décidé de nommer un administrateur de catégorie A supplémentaire, Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2012.

Madame Isabella Luzzi a démissionné en date du 5 août 2009.

L'assemblée décide de changer Monsieur Marc Koeune de catégorie d'administrateur de B à A.

Le Conseil d'Administration se compose dès à présent comme suit:

Administrateurs A:

Monsieur Marc Koeune

Monsieur Jean-Yves Nicolas

Administrateurs B:

Monsieur Michaël Zianveni

Monsieur Sébastien Gravière

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Référence de publication: 2009113463/23.

(090136148) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

S.C.I. Ville de Cognac, Société Civile Immobilière.

R.C.S. Luxembourg E 3.697.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 27/08/09

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire du 27/08/09:

- Liquidation volontaire de la société à compter du 27/08/09.

Référence de publication: 2009113225/9.

(090135749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2009.

**ICEC Limited S.A., Société Anonyme,
(anc. ICEC Limited S. à r.l.).**

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 144.513.

In the year two thousand and nine, on the seventeenth of August.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg)

There appeared:

ICEC Holding S.A., with registered office at 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered within the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B144514, (the "Shareholder"), here represented by Mr Jan Arie DEKKER, and Mr Charles DURO, in their capacity of directors of the company.

The Shareholder, represented as stated above, has requested the notary to record that:

I. The Shareholder is the sole shareholder of ICEC Limited S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) which registered office and central administrative seats was transferred from Suite 4.1., International House, Bell Lane, Gibraltar to L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim (Grand Duchy of Luxembourg) on January 15th, 2009 by notarial deed before the undersigned notary, deed published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 444 of February 28th, 2009, modified on February 17th, 2009 by notarial deed before the undersigned Notary, deed published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 633 of March 24th, 2009 (the "Company").

II. The issued share capital of the Company is currently fixed at sixty-two thousand five hundred thirty-four United States Dollars (USD 62,534) divided into sixty-two thousand five hundred thirty-four (62,534) shares with a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, all of which are fully paid up.

III. The Shareholder, represented as mentioned above, has recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. Change of the legal form of the Company, in order to transform it from a private limited liability company ("société à responsabilité limitée" - S. à r.l.) into a joint stock company ("société anonyme" - S.A.);

2. Change of the name of the Company into "ICEC Limited S.A.;

3. Increase of the subscribed share capital by an amount of four million nine hundred thirty seven thousand four hundred sixty six United States Dollars (USD 4,937,466.-) so as to raise it from its current amount of sixty two thousand five hundred thirty four United States Dollars (USD 62,534) to the amount of five million United States Dollars (USD 5,000,000.00) by partial conversion of available retained earnings into share capital;

4. Restatement of the by-laws in order to bring them in conformity with the new legal form of the Company without amendment of its essential characteristics;

5. Discharge to the managers;

6. Appointment of directors and of an auditor;

7. Miscellaneous.

IV. The Shareholder, represented as above mentioned, requested the notary to record the following resolutions:

First resolution

The Shareholder resolved to change the legal form of the Company from a private limited liability company ("société à responsabilité limitée" - S. à r.l.) to a joint stock company ("société anonyme" - S.A.) and to restate the by-laws of the Company in order to bring them in conformity with the new legal form of the Company, without amendment of its essential characteristics.

Second resolution

The Shareholder resolved to change the name of the Company into "ICEC Limited S.A."

Third resolution

The Shareholder resolved to increase the subscribed share capital by an amount of four million nine hundred thirty-seven thousand four hundred sixty six United States Dollars (USD 4,937,466.-) so as to raise it from its current amount of sixty-two thousand five hundred thirty-four United States Dollars (USD 62,534.-) to the amount of five million United States Dollars (USD 5,000,000.-) by increase of the nominal value of the existing shares from one United States Dollar (USD 1.-) to seventy-nine point nine five sixty five zero three six six two United States Dollars (USD 79,956503662) each.

The increase in share capital has been paid up by partial conversion of the available retained earnings in share capital.

In accordance with articles 31-1, 32-1 and 26-1 (1) of the Luxembourg companies' law such change of form and increase in share capital have been supervised by Fiduciaire Treis Sàrl, an independent auditor (Réviseur d'Entreprises), represented by Mr Joseph Treis, and its report concludes as follows:

Conclusion

"Based on the verifications made as described here above, we have no other observations with regards to the net value of the company which corresponds at least at the number and at the nominal value of the shares representing the share capital.

Further, we have no observation with regard to the value of the contribution of retained earnings which corresponds at least at the amount of the increase in share capital by the increase of the nominal value of the existing shares."

This report will remain here annexed, signed ne varietur by the appearing parties.

Fourth resolution

The Shareholder resolved to proceed to a restatement of the by-laws in order to reflect the above resolutions and to bring them in conformity with the new form of the Company without amendment of its essential characteristics by giving them the following wording:

BY-LAWS

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name. There is hereby established a joint stock company (the "Company") governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the "Laws") and by the present articles of incorporation (the "Articles").

The Company may be composed of one single shareholder, owner of all the shares, or of several shareholders.,

The Company will exist under the name of "ICEC Limited S.A."

Art. 2. Registered Office. The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Board of Directors.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board of Directors.

In the event that, in the view of the Board of Directors extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the Company may temporarily transfer the registered office abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a company governed by the Laws. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 3. Object. The object of the Company is the acquisition, holding and disposal of interests in Luxembourg and/or in foreign companies and undertakings, as well as the administration, development and management of such interests.

The Company may provide loans and financing in any other kind or form or grant guarantees or security in any other kind or form, in favour of the companies and undertakings forming part of the group of which the Company is a member.

The Company may also invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or any other debt instruments as well as warrants or other share subscription rights.

The Company may moreover establish branches abroad and may, through such branches, carry out the trade, including the wholesale trade, the distributive trade and the future trade, as well as the import and export of raw materials, minerals, metals, organic materials, semi-finished products and finished products of any kind and by whatever name provided that no offers relating to such activity are made and that no measures with respect to the promotion or exercise of such activity are carried out on the territory of the Grand Duchy of Luxembourg.

In a general fashion, the Company may carry out any commercial, industrial or financial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited duration.

It may be dissolved at any time by a resolution of the shareholder(s), voting with the quorum and majority rules set by the Laws or by the Articles, as the case may be pursuant to article 29 of the Articles.

Chapter II. Capital, Shares

Art. 5. Issued Capital. The issued capital of the Company is set at five million United States Dollars (USD 5,000,000.-) divided into sixty-two thousand five hundred thirty-four (62.534) shares with a nominal value of seventy-nine point nine five six five zero three six six two United States Dollars (USD 79,956503662) each, all of which are fully paid up.

The rights and obligations attached to the shares shall be identical except to the extent otherwise provided by the Articles or by the Laws.

In addition to the issued capital, there may be set up a share premium account to which any premium paid on any share in addition to its nominal value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 6. Shares. The shares of the Company are in registered form.

Each share entitles to one vote.

Each share is indivisible as far as the Company is concerned.

Co-owners of shares must be represented towards the Company by a common representative, whether appointed amongst them or not.

When the Company is composed of a single shareholder, the single shareholder may freely transfer its shares.

When the Company is composed of several shareholders, the shares may be transferred freely amongst shareholders but the shares may be transferred to non-shareholders only with the authorization of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the capital.

The Company may acquire its own shares according to the terms and conditions foreseen by the Laws.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the Articles and of the resolutions validly adopted by the shareholder(s).

Art. 7. Increase and Reduction of Capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the shareholder(s) adopted in compliance with the quorum and majority rules set by the Articles or, as the case may be, by the Laws for any amendment of the Articles.

Art. 8. Incapacity, Bankruptcy or Insolvency of a Shareholder. The incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting the shareholder(s) does not put the Company into liquidation.

Chapter III. Board of Directors, Auditors

Art. 9. Board of Directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least, who need not be shareholders themselves (the "Board of Directors").

However, if the Company is set up by a sole shareholder or, if it is recorded at a general meeting of shareholders that the Company has a sole shareholder, the composition of the Board of Directors can be limited to one member until the next ordinary general meeting following the recording of the existence of more than a shareholder.

The director(s) will be appointed by the shareholder(s), who will determine their number and the duration of their mandate which may not exceed six years. The director(s) are eligible for re-appointment and may be removed at any time, without cause, by a resolution of the shareholder(s).

Art. 10. Powers of the Board of Directors. The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful for accomplishing the Company's object.

All powers not expressly reserved by the Articles or by the Laws to the general meeting of shareholder(s) are in the competence of the Board of Directors.

Art. 11. Delegation of Powers - Representation of the Company. The Board of Directors may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or committees chosen by them.

The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, to any member or members of the board, directors, managers or other officers who need not be shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the board shall determine.

The Company will be bound towards third parties by the individual signature of the sole director or in case the Board of Directors is composed of three members or more by the joint signature of any two directors.

The Company will further be bound towards third parties by the signature of any person to whom special power has been delegated by the Board of Directors, but only within the limits of such special power.

Art. 12. Meetings of the Board of Directors. The Board of Directors appoints from among its members a chairman (the "Chairman"). It may also appoint a secretary, who need not be a director himself and who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors (the "Secretary").

The Board of Directors will meet upon call by the Chairman. A meeting of the Board of Directors must be convened if any two (2) of its members so require.

The Chairman will preside at all meetings of the Board of Directors, except that in his absence the Board of Directors may appoint another member of the Board of Directors as chairman pro tempore by majority vote of the directors present or represented at such meeting.

Except in cases of urgency or with the prior consent of all those entitled to attend, at least three (3) calendar days' written notice of meetings of the Board of Directors shall be given in writing and transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text. Any such notice shall specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. The notice may be waived by properly documented consent of each member of the Board of Directors. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a time schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

The meetings of the Board of Directors shall be held in Luxembourg or at such other place as the Board of Directors may from time to time determine.

Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another director as his proxy. Any member of the Board of Directors may represent one or more other members of the Board of Directors.

A quorum of the Board of Directors shall be the presence or representation of at least half (1/2) of the directors holding office.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

One or more directors may participate in a meeting by conference call, visioconference or any other similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

A written decision, signed by all the directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors which was duly convened and held. Such a decision may be documented in a single document or in several separate documents having the same content and each of them signed by one or several directors.

Art. 13. Resolutions of the Board of Directors. The resolutions of the Board of Directors shall be recorded in writing.

The minutes of any meeting of the Board of Directors will be signed by the Chairman of the meeting and by the secretary (if any). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of written resolutions or minutes, to be produced in judicial proceedings or otherwise, may be signed by the sole director or by any two (2) directors acting jointly if the Board of Directors is composed of three or more directors..

Art. 14. Management Fees and Expenses. Subject to approval by the shareholder(s), the director(s) may receive a management fee in respect of the carrying out of their management of the Company and may, in addition, be reimbursed for all other expenses whatsoever incurred by the director(s) in relation with such management of the Company or the pursuit of the Company's corporate object.

Art. 15. Conflicts of Interest. If any of the directors of the Company has or may have any personal interest in any transaction of the Company, such director shall disclose such personal interest to the other director(s) and shall not consider or vote on any such transaction.

At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the Company.

In case of a sole director it suffices that the transactions between the Company and its director, who has such an opposing interest, be recorded in writing.

The foregoing paragraphs of this Article do not apply if (i) the relevant transaction is entered into under fair market conditions and (ii) falls within the ordinary course of business of the Company.

No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the mere fact that any one or more of the directors or any officer of the Company has a personal interest in, or is a director, manager, associate, member, shareholder, officer or employee of such other company or firm. Any person related as afore described to any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be automatically prevented from considering, voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

Art. 16. Directors Liability - Indemnification. No director commits himself, by reason of his functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company.

Director(s) are only liable for the performance of their duties.

The Company shall indemnify any member of the Board of Directors, officer or employee of the Company and, if applicable, their successors, heirs, executors and administrators, against damages and expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been director(s), officer or employee of the Company, or, at the request of the Company, any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified is not guilty of gross

negligence or misconduct. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which the persons to be indemnified pursuant to the Articles may be entitled.

Art. 17. Auditors. Except where according to the Laws, the Company's annual statutory and/or consolidated accounts must be audited by an independent auditor, the business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be reviewed by one or more statutory auditors who need not be shareholders themselves.

The statutory or independent auditors, if any, will be appointed by the shareholder(s), which will determine the number of such auditors and the duration of their mandate. They are eligible for re-appointment. They may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholder(s), saves in such cases where the independent auditor may, as a matter of the Laws, only be removed for serious cause.

Chapter IV. - Shareholders

Art. 18. Powers of the Shareholders. The shareholder(s) shall have such powers as are vested with them pursuant to the Articles and the Laws. The single shareholder carries out the powers bestowed on the general meeting of shareholders.

Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company represents the entire body of shareholders.

Art. 19. Annual General Meeting. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the 30th of June at 11.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next previous business day.

The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

Art. 20. General Meetings. General meetings of shareholders, will be held at the registered office of the Company or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg, and may be held abroad if, in the judgment of the Board of Directors, which is final, circumstances of force majeure so require.

Art. 21. Notice of General Meetings. General meetings of shareholders will be held upon issuance of a convening notice in compliance with the Laws and the Articles.

The convening notice sent to the shareholders will specify the time and the place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted at the relevant general meeting of shareholders. The agenda for a general meeting of shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been duly informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation. All shareholders are entitled to attend and speak at any general meeting of shareholders.

A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing in writing, transmitted by any means of communication allowing for the transmission of a written text, another person who need not be a shareholder himself, as a proxy holder.

Art. 23. Proceedings. Any general meeting of shareholders shall be presided by the Chairman of the Board of Directors or by a person designated by the Board of Directors or, in the absence of such designation, by the general meeting of shareholders.

The Chairman of the general meeting of shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of shareholders shall elect one (1) scrutineer to be chosen from the persons attending the general meeting of shareholders.

The Chairman, the secretary and the scrutineer so appointed together form the board of the general meeting.

Art. 24. Vote. At any general meeting of shareholders other than a general meeting convened for the purpose of amending the Articles of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, as the case may be, resolutions shall be adopted irrespective of the number of shares represented, by a simple majority of the votes cast.

At any general meeting of shareholders, convened in accordance with the Articles or the Laws, for the purpose of amending the Articles of the Company or voting on resolutions whose adoption is subject to the quorum and majority requirements of an amendment to the Articles, the quorum shall be at least half of the share capital and resolutions shall be adopted by shareholders representing at least two thirds (2/3) of the votes cast.

If such quorum is not reached at the first meeting, the shareholders may be convened at a second meeting and resolutions shall be adopted without quorum requirement by shareholders representing at least two thirds (2/3) of the votes cast.

Art. 25. Minutes. The minutes of the general meetings of shareholders shall be signed by the board of the general meetings and may be signed by any shareholders or proxies of shareholders, who so request.

Copies of the minutes of the general meeting of shareholders to be produced in judicial proceedings or otherwise may be signed by the sole director or by any two (2) directors acting jointly if the Board of Directors is composed of at least three members.

Chapter V. Financial year, Financial statements, Distribution of profits

Art. 26. Financial Year. The Company's financial year begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

Art. 27. Adoption of Financial Statements. At the end of each financial year, the accounts are closed and the Board of Directors draw up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account, in accordance with the Laws.

The annual statutory and/or consolidated accounts are submitted to the shareholder(s) for approval at the annual general meeting of shareholders as mentioned in article 19 of these Articles.

Each shareholder or its representative may peruse these financial documents at the registered office of the Company.

Art. 28. Distribution of Profits. From the annual net profits of the Company, at least five per cent (5%) shall each year be allocated to the reserve required by law (the "Legal Reserve"). That allocation to the Legal Reserve will cease to be required as soon and as long as the Legal Reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued capital of the Company.

After allocation to the Legal Reserve, the shareholder(s) shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of by allocating the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision, by carrying it forward to the next following financial year or by distributing it, together with carried forward profits, distributable reserves or share premium to the shareholder(s), each share entitling to the same proportion in such distributions.

Subject to the conditions fixed by the Laws and in compliance with the Articles, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends (interim dividend) to the shareholders. The Board of Directors fixes the amount and the date of payment of any such advance payment.

Chapter VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. The Company may be dissolved by a resolution of the shareholder(s) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, (who may be physical persons or legal entities) appointed by the shareholder(s), who will determine their powers and their compensation.

After payment of all the debts and charges against the Company, including the expenses of liquidation, the net liquidation proceeds shall be distributed to the shareholder(s).

The liquidator(s) may proceed with the distribution of liquidation down payments subject to keep sufficient provision for payment of the outstanding debts.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all known and unknown assets and liabilities of the Company.

Chapter VII. Applicable law

Art. 30. Applicable Law. All matters not governed by the Articles shall be determined in accordance with the Laws, in particular the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

Fifth resolution

The Shareholder resolved to give full discharge to the managers of the Company until today for the accomplishment of their mandate.

Sixth resolution

The Shareholder resolved to replace the Board of Managers by a Board of Directors and to fix the number of the members of the Board of Directors of the Company at four members.

Are appointed directors:

- Mr Alan PRICE, company director, born on March 27th, 1960 in Dorking (England), with address at 35 Penrhos, The Mount, Fetcham, GB-KT 22 EG Surrey, United Kingdom

- Mr Dirk Cornelis VAN MEURS, company director, born on January 8th, 1944, in Hilversum, with address at 70, Goldsworth Road, Woking, GB-GU21 6LQ Surrey, U.K.

- Mr Charles DURO, attorney at law, born on June 5th, 1958 in Luxembourg, with professional address at 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg;

- Mrs Maggy KOHL BIRGET, accountant, born on May 18th, 1941 in Luxembourg, with professional address at 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

The duration of their mandate is set at six years and will end at the annual general shareholders meeting to be held in 2015.

Seventh resolution

The Shareholder resolved to appoint as auditor as required by the Laws:

Grant Thornton Lux Audit S.A.

83, Pafebruch

L-8308 CAPELLEN

RCS: B 43.298

The duration of its mandate is set at one year and will end at the annual general shareholders meeting to be held in 2010.

Costs

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand four hundred Euro (EUR 3.400.-)

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on the request of the above appearing person the present deed is worded in English followed by a French translation; on request of the same person and in case of any divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le dix-sept août

par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

ICEC Holding S.A., ayant son siège social au 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.514 (l'"Associé"), représentée aux fins des présentes par Mr Jan Arie DEKKER et Mr Charles DURO, en leur qualité d'administrateurs de la société.

L'Associé, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. L'Associé est l'associé unique de ICEC Limited S. à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social et l'administration centrale ont été transférés de Suite 4.1., International House, Bell Lane, Gibraltar à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim (Grand-Duché de Luxembourg) le 15 janvier 2009 par acte du notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 444 du 28 février 2009, modifié le 17 février 2009 par acte du Notaire soussigné, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 633 du 24 mars 2009 (la "Société").

II. Le capital social de la Société est fixé à soixante-deux mille cinq cent trente-quatre dollars des États-Unis d'Amérique (USD 62.534,-) représenté par soixante-deux mille cinq cent trente-quatre (62.534) parts sociales ayant une valeur nominale de un dollar des États-Unis d'Amérique (USD 1,-) chacune, et étant toutes entièrement libérées.

III. L'Associé, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, a reconnu être pleinement informé des résolutions à prendre sur la base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Changement de la forme juridique de la Société, pour la transformer de société à responsabilité limitée (S. à r.l.) en société anonyme (S.A.);

2. Modification de la dénomination sociale de la Société en "ICEC Limited S.A.";

3. Augmentation du capital social souscrit à concurrence d'un montant de quatre millions neuf cent trente sept mille quatre cent soixante six dollars des États-Unis (USD 4.937.466,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-deux mille cinq cent trente-quatre dollars des États-Unis (USD 62.534,-) au montant de cinq millions de dollars des États-Unis (USD 5.000.000,-) par conversion partielle de bénéfices reportés disponibles en capital social;

4. Refonte des statuts de manière à les adapter à la nouvelle forme juridique de la société sans en modifier les caractéristiques essentielles;

5. Décharge aux gérants;

6. Nomination des membres du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes;

7. Divers.

IV. L'Associé, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé a décidé de changer la forme juridique de la Société, pour la transformer de société à responsabilité limitée (S. à r.l.) en société anonyme (S.A.) et de procéder à une refonte des statuts, de sorte à les adapter à la nouvelle forme de la Société, sans en modifier les caractéristiques essentielles.

Deuxième résolution

L'Associé a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société en "ICEC Limited S.A."

Troisième résolution

L'Associé a décidé d'augmenter le capital social souscrit à concurrence d'un montant de quatre millions neuf cent trente-sept mille quatre cent soixante-six dollars des États-Unis (USD 4.937.466,-) pour le porter de son montant actuel de soixante-deux mille cinq cent trente-quatre Dollars des États-Unis (USD 62.534,-) au montant de cinq millions de dollars des États-Unis (USD 5.000.000,-) par augmentation de la valeur nominale des actions existantes de un dollar des États-Unis (USD 1,-) chacune au montant de soixante-dix-neuf dollars des États-Unis virgule neuf cinq six cinq zéro trois six six deux cents (USD 79,956503662) chacune.

L'augmentation de capital a été libérée par conversion partielle de bénéfices reportés disponibles en capital.

Conformément aux articles 31-1, 32-1 et 26-1 (1) de la loi sur les sociétés commerciales, ce changement de forme juridique et l'augmentation de capital ont fait l'objet d'une vérification par la Fiduciaire Joseph Treis Sàrl, Réviseur d'Entreprises indépendant, représenté par Monsieur Joseph Treis, et son rapport conclut comme suit:

Conclusion:

"Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la valeur nette de la société qui correspond au moins au nombre et à la valeur nominale des actions représentatives du capital social.

De plus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des résultats reportés apportés qui correspondent au moins au montant de l'augmentation de capital par augmentation de la valeur nominale des actions existantes."

Ce rapport restera ci-annexé, signé ne varietur par les comparants.

Quatrième résolution

L'Associé a décidé de procéder à une refonte des statuts de la Société, pour refléter les résolutions prises ci-avant et pour les adapter à la nouvelle forme juridique de la Société sans en modifier les caractéristiques essentielles, leur donnant la teneur suivante:

STATUTS

Chapitre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Il est formé par les présentes une société anonyme (la "Société") régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, (les "Lois"), et par les présents statuts (les "Statuts").

La Société peut comporter un associé unique, propriétaire de la totalité des actions ou plusieurs actionnaires.

La Société adopte la dénomination "ICEC Limited S.A."

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à tout autre endroit de la ville de Luxembourg par une décision du Conseil d'Administration.

Des succursales ou d'autres bureaux peuvent être établis soit au Grand-Duché du Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil d'Administration.

Dans l'hypothèse où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social sont de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social ou la communication aisée avec ce siège ou entre ce siège et l'étranger ou que de tels événements se sont produits ou sont imminents, la Société pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, demeurera régie par les Lois. Ces mesures provisoires seront prises et portées à la connaissance de tout intéressé par le Conseil d'Administration.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition, la détention et la cession de participations dans toute société et entreprise luxembourgeoise et/ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut fournir des prêts et financements sous quelque forme que ce soit ou consentir des garanties ou sûretés sous quelque forme que ce soit, au profit de sociétés et d'entreprises faisant partie du groupe de sociétés dont la Société fait partie.

La Société peut également investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder à l'émission privée d'obligations, de billets à ordre ou tout autre instrument de dettes ainsi que des bons de souscription ou tout autre droit de souscription d'actions.

La Société peut établir des succursales à l'étranger et peut, par ces succursales, effectuer le commerce, y incluant le commerce de gros, le commerce de distribution et le commerce futur, de même que l'import et l'export de matériaux bruts, minéraux, métaux, matériaux organiques, produits semi-finis et produits finis de tout type et de n'importe quel nom, à condition qu'aucune offre en relation avec cette activité soit faite et qu'aucune mesure par rapport à la promotion ou l'exercice de cette activité soit effectuée sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

D'une façon générale, la Société peut effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière qu'elle estime utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Elle peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des actionnaires, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Lois ou par les Statuts, selon le cas, conformément à l'article 29 des Statuts.

Chapitre II. Capital, Actions

Art. 5. Capital. Le capital de la Société est fixé à cinq millions de dollars des Etats-Unis (USD 5.000.000,-) divisé en soixante-deux mille cinq cent trente-quatre (62.534) actions ayant une valeur nominale de soixante-dix-neuf dollars des Etats-Unis et neuf cinq six zéro trois six six deux cents (USD 79,956503662) chacune, celles-ci étant entièrement libérées.

Les droits et obligations inhérents aux actions sont identiques sauf stipulation contraire des Statuts ou des Lois.

En plus du capital émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les actions en plus de la valeur nominale. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des actions que la Société a rachetées à ses actionnaires, pour compenser toute perte nette réalisée, pour distribuer des dividendes aux actionnaires ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Art. 6. Actions. Les actions de la Société sont nominatives.

Chaque action donne droit à une voix.

Chaque action est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis d'actions sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un représentant commun désigné ou non parmi eux.

Lorsque la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses actions.

Lorsque la Société compte plusieurs actionnaires, les actions sont librement cessibles entre eux et les actions ne peuvent être cédées à des non-actionnaires qu'avec l'autorisation des actionnaires représentant au moins trois quart du capital social.

La Société peut acquérir ses propres actions conformément aux dispositions des Lois.

La propriété d'une action emporte de plein droit acceptation des Statuts de la Société et des décisions valablement adoptées par les actionnaires.

Art. 7. Augmentation et Réduction du Capital. Le capital émis de la Société peut être augmenté ou réduit, en une ou plusieurs fois, par une résolution des actionnaires adoptée aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts ou, le cas échéant, par les Lois pour toute modification des Statuts.

Art. 8. Incapacité, Faillite ou Insolvabilité d'un actionnaire. L'incapacité, la faillite, l'insolvabilité ou tout autre événement similaire affectant les actionnaires n'entraîne pas la mise en liquidation de la Société.

Chapitre III. Conseil d'Administration, Commissaires aux comptes

Art. 9. Conseil d'Administration. La Société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires (le "Conseil d'Administration").

Toutefois, lorsque la Société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs seront nommés par les actionnaires, qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat qui ne pourra excéder six années. Les administrateurs peuvent être renommés et peuvent être révoqués à tout moment, sans motif, par une résolution des actionnaires.

Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par les Statuts ou par les Lois aux actionnaires relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 11. Délégation de Pouvoirs - Représentation de la Société. Le Conseil d'Administration peut déléguer des pouvoirs ou des mandats spéciaux, ou confier des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou des comités de leur choix.

Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite des affaires journalières, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à tels conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de l'administrateur unique ou lorsque le Conseil d'Administration est composé de trois membres au moins par la signature conjointe de deux administrateurs.

La Société sera également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute personne à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 12. Réunions du Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration nomme parmi ses membres un président (le "Président"). Il peut également nommer un secrétaire qui n'a pas besoin d'être lui-même administrateur et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux du Conseil d'Administration (le "Secrétaire").

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du Président. Une réunion du Conseil d'Administration doit être convoquée si deux (2) de ses membres le demandent.

Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration, mais en son absence le Conseil d'Administration désignera un autre membre du Conseil d'Administration comme président pro tempore par un vote à la majorité des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Sauf en cas d'urgence ou avec l'accord préalable de tous ceux qui ont le droit d'y assister, une convocation écrite devra être transmise, trois (3) jours calendaires au moins avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'Administration, par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit. La convocation indiquera la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter. Il pourra être renoncé à cette convocation par un accord correctement consigné de chaque membre du Conseil d'Administration. Aucune convocation spéciale ne sera requise pour les réunions se tenant à des dates et des lieux déterminés préalablement par une résolution adoptée par le Conseil d'Administration.

Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront à Luxembourg ou à tout autre endroit que le Conseil d'Administration pourra déterminer de temps à autre.

Tout administrateur peut se faire représenter aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par un écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un autre administrateur comme son mandataire. Tout membre du Conseil d'Administration peut représenter un ou plusieurs autres membres du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) des administrateurs en fonction est présente ou représentée,.

Les décisions seront prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Un ou plusieurs administrateurs peuvent prendre part à une réunion par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire permettant ainsi à plusieurs personnes y participant de communiquer simultanément les unes avec les autres. Une telle participation sera considérée équivalente à une présence physique à la réunion.

Une décision écrite, signée par tous les administrateurs, est régulière et valable de la même manière que si elle avait été adoptée à une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée et tenue. Une telle décision pourra être consignée dans un seul ou plusieurs écrits séparés ayant le même contenu et signés par un ou plusieurs administrateurs.

Art. 13. Résolutions du Conseil d'Administration. Les résolutions du Conseil d'Administration doivent être consignées par écrit.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président de la réunion et par le Secrétaire (s'il y en a). Les procurations y resteront annexées.

Les copies ou les extraits des résolutions écrites ou les procès-verbaux, destinés à être produits en justice ou ailleurs, pourront être signés par l'administrateur unique ou par deux administrateurs agissant conjointement si le Conseil d'Administration est composé d'au moins trois administrateurs.

Art. 14. Rémunération et Dépenses. Sous réserve de l'approbation des actionnaires, les administrateurs peuvent recevoir une rémunération pour leur gestion de la Société et peuvent, de plus, être remboursés de toutes les dépenses qu'ils auront exposées en relation avec la gestion de la Société ou la poursuite de l'objet social de la Société.

Art. 15. Conflits d'Intérêt. Si un ou plusieurs administrateurs a ou pourrait avoir un intérêt personnel dans une transaction de la Société, cet administrateur devra en aviser les autres administrateurs et il ne pourra ni prendre part aux délibérations ni émettre un vote sur une telle transaction.

Il est spécialement rendu compte, à la première assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, des opérations dans lesquelles un des administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

Dans l'hypothèse d'un administrateur unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque (i) l'opération en question est conclue à des conditions normales et (ii) si elle tombe dans le cadre des opérations courantes de la Société.

Aucun contrat ni autre transaction entre la Société et d'autres sociétés ou entreprises ne sera affecté ou invalidé par le simple fait qu'un ou plusieurs administrateurs ou tout fondé de pouvoir de la Société y a un intérêt personnel, ou est un administrateur, gérant, collaborateur, membre, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entreprise. Toute personne liée de la manière décrite ci-dessus, à une société ou entreprise, avec laquelle la Société contractera ou entrera autrement en relations d'affaires, ne devra pas en raison de cette affiliation à cette société ou entreprise, être automatiquement empêchée de délibérer, de voter ou d'agir autrement sur une opération relative à de tels contrats ou transactions.

Art. 16. Responsabilité des administrateurs - Indemnisation. Les administrateurs n'engagent pas leur responsabilité personnelle lorsque, dans l'exercice de leurs fonctions, ils prennent des engagements pour le compte de la Société.

Les administrateurs sont uniquement responsables de l'accomplissement de leurs devoirs.

La Société indemnifiera tout membre du Conseil d'Administration, fondé de pouvoir ou employé de la Société et, le cas échéant, leurs successeurs, leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous dommages qu'ils ont à payer et tous frais raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes d'administrateurs (s), de fondé de pouvoir ou d'employé de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et dans laquelle ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite des cas où leur responsabilité est engagée pour négligence grave ou faute de gestion. En cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les questions couvertes par l'arrangement transactionnel et dans ce cas seulement si la Société reçoit confirmation par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'est pas coupable de négligence grave ou faute de gestion. Ce droit à indemnisation n'est pas exclusif d'autres droits auxquels les personnes susnommées pourraient prétendre en vertu des Statuts.

Art. 17. Contrôle des comptes. Sauf lorsque, conformément aux Lois, les comptes annuels et/ou les comptes consolidés de la Société doivent être vérifiés par un réviseur d'entreprises indépendant, les affaires de la Société et sa situation financière, en particulier ses documents comptables, devront, être contrôlés par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être eux-mêmes actionnaires.

Le(s) commissaire(s) aux compte(s) ou réviseur(s) d'entreprises indépendant(s) seront, le cas échéant, nommés par les actionnaires qui détermineront leur nombre et la durée de leur mandat. Leur mandat peut être renouvelé. Ils peuvent être révoqués à tout moment, sans motif, par une résolution des actionnaires sauf dans les cas où le réviseur d'entreprises indépendant peut seulement, par dispositions des Lois, être révoqué pour motifs graves.

Chapitre IV. Des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs des actionnaires. Les actionnaires exercent les pouvoirs qui leur sont dévolus par les Statuts et les Lois. Si la Société ne compte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs conférés par les Lois à l'assemblée générale des actionnaires.

Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 30 juin à 11.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui précède.

L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger, si le Conseil d'Administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Art. 20. Assemblées Générales. Les assemblées générales des actionnaires se tiendront au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Grand-Duché du Luxembourg, et pourront se tenir à l'étranger, chaque fois que des circonstances de force majeure, appréciées souverainement par le Conseil d'Administration, le requièrent.

Art. 21. Convocation des Assemblées Générales. Les assemblées générales des actionnaires se tiendront sur convocation envoyée conformément aux dispositions des Lois et des Statuts.

La convocation envoyée aux actionnaires indiquera la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour et la nature des affaires à traiter lors de l'assemblée générale des actionnaires. L'ordre du jour d'une assemblée générale des actionnaires doit également, si nécessaire, indiquer toutes les modifications proposées des Statuts et, le cas échéant, le texte des modifications relatives à l'objet social ou à la forme de la Société.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans convocation préalable.

Art. 22. Présence - Représentation. Tous les actionnaires sont en droit de participer et de prendre la parole à toute assemblée générale des actionnaires.

Un actionnaire peut désigner par écrit, transmis par tout moyen de communication permettant la transmission d'un texte écrit, un mandataire qui n'a pas besoin d'être lui-même actionnaire.

Art. 23. Procédure. Toute assemblée générale des actionnaires est présidée par le Président du Conseil d'Administration par une personne désignée par le Conseil d'Administration, ou, faute d'une telle désignation par les administrateurs, par une personne désignée par l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président de l'assemblée générale des actionnaires désigne un secrétaire.

L'assemblée générale des actionnaires élit un (1) scrutateur parmi les actionnaires participant à l'assemblée générale des actionnaires.

Le Président, le secrétaire et le scrutateur ainsi désignés forment ensemble le bureau de l'assemblée générale.

Art. 24. Vote. Lors de toute assemblée générale des actionnaires autre qu'une assemblée générale convoquée en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, les résolutions seront adoptées par les actionnaires à la majorité simple, indépendamment du nombre d'actions représentées.

Lors de toute assemblée générale des actionnaires, convoquée conformément aux Statuts ou aux Lois, en vue de la modification des Statuts de la Société ou du vote de résolutions dont l'adoption est soumise aux conditions de quorum et de majorité exigées pour toute modification des Statuts, le quorum sera d'au moins la moitié (1/2) du capital social et les résolutions seront adoptées par les actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des votes exprimés.

Si ce quorum n'est pas atteint, les actionnaires peuvent être convoqués à une seconde assemblée générale et les résolutions seront alors adoptées sans condition de quorum par les actionnaires représentant au moins les deux tiers (2/3) des votes exprimés.

Art. 25. Procès-Verbaux. Les procès-verbaux des assemblées générales seront signés par le bureau de l'assemblée générale et peuvent être signés par tous les actionnaires ou mandataires d'actionnaires qui en font la demande.

Les copies ou extraits des procès-verbaux des assemblées générales à produire en justice ou ailleurs sont signés par l'administrateur unique ou par deux administrateurs au moins lorsque le Conseil d'Administration est composé d'au moins trois administrateurs.

Chapitre V. Exercice social, Comptes annuels, Distribution des bénéfices

Art. 26. Exercice Social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et s'achève le dernier jour de décembre de chaque année.

Art. 27. Approbation des Comptes Annuels. A la clôture de chaque exercice social, les comptes sont arrêtés et le Conseil d'Administration dresse l'inventaire des divers éléments de l'actif et du passif ainsi que le compte de résultat conformément aux Lois.

Les comptes annuels et/ou les comptes consolidés sont soumis aux actionnaires pour approbation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, conformément à l'article 19 des Statuts.

Tout actionnaire ou son mandataire peut prendre connaissance des documents comptables au siège social de la Société.

Art. 28. Distribution des Bénéfices. Sur les bénéfices nets de la Société, il sera prélevé au moins cinq pour cent (5%) qui seront affectés, chaque année, à la réserve légale (la "Réserve Légale"), conformément à la loi. Cette affectation à la Réserve Légale cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la Réserve Légale atteindra dix pour cent (10%) du capital émis de la Société.

Après affectation à la Réserve Légale, les actionnaires décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Ils peuvent décider de verser la totalité ou une partie du solde à un compte de réserve ou de provision, en le reportant à nouveau ou en le distribuant avec les bénéfices reportés, les réserves distribuables ou les primes d'émission, aux actionnaires, chaque action donnant droit à une même proportion dans ces distributions.

Sous réserve des conditions fixées par les Lois et conformément aux dispositions des Statuts, le Conseil d'Administration peut procéder au versement d'un acompte sur dividendes aux actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera le montant ainsi que la date de paiement de tels acomptes.

Chapitre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 29. Dissolution, Liquidation. La Société peut être dissoute par une décision des actionnaires délibérant comme en matière de modification des Statuts.

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, actionnaires ou non, (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), nommés par les actionnaires, qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Après paiement de toutes les dettes et charges de la Société, et de tous les frais de liquidation, le boni net de liquidation sera réparti équitablement entre le(s) actionnaire(s).

Le(s) liquidateur(s) peut procéder à la distribution d'acomptes sur produit de liquidation sous réserve de provisions suffisantes pour payer les dettes impayées à la date de la distribution.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Chapitre VII. Loi applicable

Art. 30. Loi Applicable. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les Statuts seront réglées conformément aux Lois, en particulier la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Cinquième résolution

L'Associé a décidé de donner entière décharge aux gérants de la Société pour l'accomplissement de leur mandat à la date de ce jour.

Sixième résolution

L'Associé a décidé de remplacer le Conseil de Gérance par un Conseil d'Administration et de fixer le nombre des administrateurs de la société anonyme à quatre membres.

Sont nommés administrateurs:

- M. Alan PRICE, administrateur de sociétés, né le 27 mars 1960 à Dorking (angleterre), demeurant à 35 Penrhos, The Mount, Fetcham, GB-KT 22 EG Surrey, Royaume Uni;
- M. Dirk Cornelis VAN MEURS, administrateur de sociétés, né le 8 janvier 1944 à Hilversum, demeurant à 70, Goldsworth Road, Woking, GB-GU21 6LQ Surrey, Royaume Uni
- M. Charles DURO, avocat, né le 5 juin 1958 à Luxembourg, demeurant professionnellement à 3, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg
- Mme Maggy KOHL BIRGET, comptable, née le 18 mai 1941 à Luxembourg, demeurant professionnellement à 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg

La durée de leur mandat est fixée à six ans et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015.

Septième résolution

L'Associé a décidé de nommer en qualité de réviseur d'entreprises comme requis par les Lois:

Grant Thornton Lux Audit S.A.

83, Pafebruch

L-8308 CAPELLEN

RCS: B 43.298

La durée de son mandat est fixée à un an et se terminera lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges qui seront supportées par la Société comme résultat du présent acte sont estimées à trois mille quatre cents Euros (EUR 3.400,-).

Le notaire instrumentant, qui comprend et qui parle anglais, constate par les présentes, qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française et qu'à la requête du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a avec Nous notaire signé le présent acte.

Signé: J. A. Dekkeret M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 août 2009. Relation: LAC/2009/34230. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113345/696.

(090136314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

MEIF II Swiss Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 129.708.

Par résolutions signées en date du 26 août 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Acceptation de la démission de:

- Klaus Thalheimer, avec adresse au 15, Am Kirchberg, 60431 Francfort, Allemagne, de son mandat de gérant B avec effet au 31 août 2008;

2. Nomination de:

- Hilko Schomerus, avec adresse au 75, Neue Mainzer Strasse, 60311 Francfort, Allemagne, au mandat de gérant B, avec effet au 31 août 2008 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009113341/17.

(090136500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

TRS Core Luxco II Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 24.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 140.178.

Par résolutions prises en date du 21 juillet 2009, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de David Paul Draft, avec adresse au 7, Corporate Village, Da Vincilaan, 1930 Zaventem, Belgique, de son mandat de gérant de Catégorie A, avec effet immédiat.

- Nomination de The Draft Group L.L.C., avec siège social au 208, South Lasalle Street, Suite 1855, 60604 Chicago, Illinois, Etats-Unis, au mandat de gérant de Catégorie A, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009113355/15.

(090136495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

ACE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 8, rue Heinrich Heine.

R.C.S. Luxembourg B 114.346.

Société constituée en date du 22 décembre 2005, selon acte dressé par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 2 janvier 2006, vol 27CS, fol. 9, case 7 et publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 915 du 10 mai 2006.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ACE S.à r.l.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2009113292/16.

(090136271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Realstar Healthcare S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 4.564.600,00.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 89.260.

Les comptes consolidés au 31 octobre 2008 et le rapport du réviseur y relatif ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 17 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009113284/12.

(090136514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Capital Trust S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 22.517.

Extrait de la résolution prise lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue exceptionnellement le 17 juillet 2009

- Les mandats d'Administrateur de Monsieur Bassam ABURDENE, entrepreneur, demeurant à 29, Palace-Gate - Flat 3, W8 5LY, GB-London, de Monsieur John OSWALD, entrepreneur, demeurant à 655 Madison Avenue, 17th floor, US-NY 10021, New York, USA et de Monsieur Georges H. MALLAT, avocat, demeurant au 217, Sami Solh Avenue, Beirut, Lebanon, sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de deux ans. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

- Le mandat de Réviseur d'entreprise de la société Ernst & Young, Société Anonyme, Réviseurs d'entreprises, 7, Parc d'Activités Syrdall, L-5365 MUNSBACH est reconduit pour une nouvelle période statutaire de deux ans. Il viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 17 juillet 2009.

Certifié sincère et conforme

CAPITAL TRUST S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009113365/21.

(090136417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Restaurant Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.252.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 132.529.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 18 août 2009, les associés ont pris les décisions suivantes:

- Acceptation de la démission de Pascale Nutz avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1025 Luxembourg, de son mandat de gérant unique avec effet immédiat;

- Nomination de Stéphane Bourg, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009113360/15.

(090136475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Rony-Rony International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 128, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 96.212.

Extrait des décisions de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 21 juillet 2009 à 11.30 heures

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- de reconduire dans leurs mandats d'administrateurs Messieurs Daniel DAVID, Stéphane BIVER et Alain NOULLET jusqu'à l'Assemblée qui se tiendra en l'année 2014.

- de reconduire dans son mandat de commissaire aux comptes la société DATA GRAPHIC S.A. jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009113456/18.

(090136566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Icopal Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 131.124.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'associé, à savoir Icopal Equity S.à r.l., a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: 58 rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Pour extrait conforme
Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2009113461/16.

(090136571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

CeDerLux-Services S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 79.327.

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales sous seing privé, entre Monsieur Jean Hoffmann, domicilié au 3, bei der Kiirch, L-7670 Reuland et la société Jean Hoffmann S.à r.l., ayant son siège social au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, daté du 15 juin 2009 que cent vingt-cinq (125) parts sociales de la société à responsabilité limitée CeDerLux-Services S.à r.l., dont le siège social est situé au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, ont été acquises le 15 juin 2009 par la société Jean Hoffmann S.à r.l., préqualifiée.

Le capital social de la CeDerLux-Services S.à r.l. est détenu comme suit depuis le 15 juin 2009:

TORRENT INVESTMENTS S.à r.l.:	125 parts sociales
Marc Koeune:	125 parts sociales
Michaël Zianveni:	25 parts sociales
Sébastien Gravière:	25 parts sociales
Patrick Useldinger:	25 parts sociales
Laurent Pêcheur:	50 parts sociales
Jean Hoffmann S.à r.l.:	125 parts sociales

Pour extrait conforme
Signature

Référence de publication: 2009113470/24.

(090136118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Westcoast S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 114.360.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2009113445/14.

(090136752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Leaf Development S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 146.154.

—
Résolution prises par l'administrateur unique en date du 27 août 2009

L'Administrateur unique décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.
Pour l'Administrateur unique
Signature

Référence de publication: 2009113447/14.

(090136749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Whitearea Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 97.380.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 26 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 août 2009.
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2009113443/14.

(090136753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Euro Broker Service S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 86.911.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue le 19 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 août 2009.
Pour le Conseil d'Administration
Signature

Référence de publication: 2009113441/14.

(090136754) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Dory 3 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 110.298.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2009113488/12.

(090136156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

CRP XIII AWS Canada S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 140.596.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009113483/11.

(090136228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

United Pilsen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 141.682.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 20 juillet 2009

Cinquième résolution

L'assemblée générale fait référence aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale tenue en date du 11 septembre 2008 relatives à la nomination de Monsieur Charles MEYER au poste d'administrateur de la Société.

L'Assemblée Générale constate que Monsieur Charles MEYER n'a pas accepté ce mandat d'administrateur et par conséquent, constate la résolution de son mandat, ce dernier n'ayant été par définition jamais entré en vigueur.

En conséquence, l'Assemblée décide de nommer au poste d'administrateur de la société avec effet au 11 septembre 2008, Madame Violène ROSATI, résidant professionnellement au 67, rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2014.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2009113482/19.

(090136120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Pixel Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 124.508.

- Ms Beatriz Kanitz Meldrum, Gérant A de la Société a récemment changé d'adresse comme suit:

4, Albermale Street,
GB-W1S 4GA Londres
Royaume-Uni

vers le
75, Davies Street
GB-W1K 5JN Londres
Royaume-Uni

- Mr. Steven Deurloo, Gérant A de la Société a récemment changé d'adresse comme suit:

165, Telestone 8- Teleport, Naritaweg
NL-1043 BW Amsterdam

Pays-Bas
vers le
Strawinskylaan, 1749
WTC D-12FL, Amsterdam 1077 XX

Pays-Bas
Luxembourg, le 24 août 2009.

Davy Beaucé.

Référence de publication: 2009113433/24.

(090136644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Hacienda Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 100.837.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue en date du 24 août 2009 a approuvé les résolutions suivantes:

1. Les mandats des Administrateurs actuels, M. Bart Zech, M. Frank Walenta, M. Jorrit Cromptvoets et M. Van Steenoven, Martinus Jacobus Jozephus, sont renouvelés pour une période de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2015 avec effet au 14 mai 2009.

Luxembourg, le 24 août 2009.

Pour extrait conforme

Frank Walenta / Jorrit Cromptvoets

Director A / Director B

Référence de publication: 2009113436/17.

(090136719) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Boissonot Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 85.871.

—
Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administrations tenue en date du 20 août 2009

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la société du 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg au 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 août 2009.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Référence de publication: 2009113440/14.

(090136755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Ashford Energy Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 85.158.

—
Il résulte des résolutions du Conseil d'Administration en date du 24 août 2009 de la société Ashford Energy Capital S.A. que les administrateurs ont pris la décision suivante:

Le siège de la société est transféré du 4 rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, au Luxembourg au 46A Avenue J.F Kennedy L-1855 Luxembourg, au Luxembourg, à partir du 24 août 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ashford Energy Capital S.A.

Robert van't Hoeft

Administrateur

Référence de publication: 2009113454/15.

(090136745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Fidelia Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

R.C.S. Luxembourg B 91.660.

L'an deux mille neuf, le cinq août.

Par devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Monsieur Angelo ZITO, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

La partie comparante agit en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée FIDELIA S.à r.l., constituée suivant acte reçu par Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 janvier 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 272 du 13 mars 2003, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.660, et dont les statuts de la société n'ont pas été modifiés depuis.

Le comparant a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul associé de la société Fidelia S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social à L-8160 Bridel, 14, rue Mathias Perrang;
- Que le capital social de la société s'élève à vingt mille euros (20.000,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cents euros (200,- EUR) chacune;
- Qu'il a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société à L-1621 Luxembourg, 24, rue des Genêts.

En conséquence l'article 4 des statuts aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg."

Deuxième résolution

L'associé unique décide de modifier l'objet de la Société de sorte que l'article 2 des statuts aura la teneur suivante:

" **Art. 2.** La société a pour objet le conseil et l'assistance dans le domaine économique et fiscal ainsi que dans le domaine de la gestion d'entreprise, de même que toutes prestations de services liés à la constitution, l'organisation, le rapprochement et la mise en commun de tous commerces, entreprises et structures sociétaires, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société a également pour objet la souscription et la prise de participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans le capital de toute société, société en participation, de tout consortium ou groupement d'entreprises. Elle peut prendre des participations dans des entreprises ayant un objet analogue, similaire ou connexe au sien. Elle peut aussi acquérir et mettre en valeur des droits de propriété intellectuelle, tels que brevets, marques, dessins, modèles et droits d'auteur, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société a encore pour objet, soit directement soit en sous-traitance, l'acquisition, l'exploitation et la gestion de tous biens et droits de nature immobilière, l'acquisition de terrains, d'immeubles, la construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fraction et d'une manière générale l'exercice de ses droits de propriété sur ces biens et toutes opérations susceptibles d'en faciliter indirectement la réalisation (délégation de maîtrise d'ouvrage, maître d'oeuvre), l'activité de promotion et d'agence immobilière, les opérations entrant dans le cadre des loueurs en meubles professionnels.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Dans l'exercice de toutes ses activités, la société pourra également établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger."

Troisième résolution

L'associé unique de la société décide de céder à

- Monsieur Xavier LAURENT-PERRIER, né le 2 septembre 1960, demeurant à CH-8832 Wollerau, Roosstrasse nr. 10A, qui accepte, trente-trois (33) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent euros (200,- EUR) chacune de la société, ici représenté par Monsieur Angelo ZITO, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivré à Wollerau (Suisse) le 3 août 2009;

- Monsieur Thierry LAURENT, né le 17 août 1951, demeurant à CH-8832 Wollerau, Roosstrasse nr. 10A, qui accepte, trente-trois (33) parts sociales d'une valeur nominale de deux cent euros (200,- EUR) chacune de la société, ici représenté par Monsieur Angelo ZITO, prénommé, en vertu d'une procuration lui délivré à Wollerau (Suisse) le 3 août 2009.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire agissant pour le compte des deux parties et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'associé unique considère ces cessions de parts comme dûment signifiées à la société, conformément à l'article 1690 du code civil et à l'article 190 de la loi sur les sociétés commerciales.

Suite aux cessions qui précèdent, la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

1) Monsieur Angelo ZITO, préqualifié, trente-quatre parts sociales	34
2) Monsieur Xavier LAURENT-PERRIER, préqualifié, trente-trois parts sociales	33
3) Monsieur Thierry LAURENT, préqualifié, trente-trois parts sociales	33
Total: cent parts sociales	100

Les cessionnaires susdits sont propriétaires des parts sociales leur cédées à partir de ce jour.

Quatrième résolution

Afin de mettre les statuts de la société à jour suite aux cessions de parts précédentes, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt mille euros (20.000,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de deux cents euros (200,- EUR) chacune."

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la partie comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec nous notaire le présent acte.

Signé: A. Zito et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 août 2009. LAC/2009/32480. Reçu soixante-quinze euros (75,- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113780/86.

(090137239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

NG Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 144.665.

L'an deux mil neuf, le vingt-neuf juillet.

Par-devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des associés de NG INVEST S.à r.l. ("Assemblée Générale"), une société à responsabilité limitée soumise au droit luxembourgeois, ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée sous la dénomination MANSA INVEST S.à r.l. suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 10 mars 2009, numéro 512, et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 144.665 (la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 avril 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 6 juillet 2009, numéro 1296.

L'Assemblée Générale est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Pierre-Siffrein GUILLET, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui nomme comme secrétaire Mademoiselle Anita MAGGIPINTO, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'Assemblée Générale choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée Générale ayant été constitué, le président prie le notaire de déclarer que:

I. Les associés de la Société et le nombre de parts sociales de la Société qu'ils détiennent figurent sur une liste de présence signée par les associés de la Société ou leurs mandataires, par le bureau de l'Assemblée Générale et le notaire. Cette liste et les procurations, une fois signées ne varietur, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. Il ressort de la liste de présence que toutes les dix mille (10.000) parts sociales de la Société d'une valeur nominale de cent vingt cinq euros (EUR 125) chacune, représentant cent pourcent (100%) du capital social et des droits de vote de la Société, sont représentées à la présente Assemblée Générale de sorte que l'Assemblée Générale, qui a été régulièrement convoquée, peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour dont les associés de la Société ont été préalablement informés.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée Générale est le suivant:

1. Modification de l'article 8 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

Art. 8. "Gérance.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé d'au moins deux (2) membres lesquels ne sont pas nécessairement des Associés (le ou les "Gérant(s) A" et le ou les "Gérant(s) B" ensemble les "Gérants" et pris individuellement un "Gérant")) nommés pour une durée illimitée par une décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des Associés présents ou représentés.

8.2 Dans l'hypothèse où une place du Conseil de Gérance deviendrait vacante en raison de la révocation, de la démission, du décès ou du départ en retraite d'un Gérant ou dans l'hypothèse de toute autre vacance au Conseil de Gérance, un Gérant remplaçant sera nommé dans les meilleurs délais par décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des Associés présents ou représentés.

8.3 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des Associés présents ou représentés."

2. Modification de l'article 10 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

" Art. 10. Représentation de la société.

10.1 La Société est engagée par la signature conjointe du Gérant A et du Gérant B.

10.2 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 9.4 des Statuts."

3. Modification de l'article 11.5 des statuts de la Société afin de lui donner la teneur suivante:

"11.5 Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si un Gérant A et un Gérant B au moins sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont prises valablement à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés et, si lesdites décisions ont été approuvées par au moins un Gérant A et un Gérant B présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion."

4. Création de catégories de gérants: les Gérants de catégorie A et les Gérants de catégorie B.

5. Nomination de Galaxis Capital LLP, une société enregistrée en Angleterre et Pays de Galles sous le numéro OC325541, ayant son siège social au 64 Knightsbridge, Londres SW IX 7JF, représentée par Monsieur Alexis GURDJIAN en tant Gérant de catégorie A pour une durée illimitée et Messieurs Marc LIMPENS, né le 17 février 1951 à Overijse (Belgique), demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch et de Julien BELLONY, né le 16 mai 1973, à Clermont-Ferrand (France), demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'Assemblée Générale:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 8 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

Art. 8. "Gérance.

8.1 La Société est gérée par un conseil de gérance (le "Conseil de Gérance") composé d'au moins deux (2) membres lesquels ne sont pas nécessairement des Associés (le ou les "Gérant(s) A" et le ou les "Gérant(s) B" ensemble les "Gérants" et pris individuellement un "Gérant")) nommés pour une durée illimitée par une décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des Associés présents ou représentés.

8.2 Dans l'hypothèse où une place du Conseil de Gérance deviendrait vacante en raison de la révocation, de la démission, du décès ou du départ en retraite d'un Gérant ou dans l'hypothèse de toute autre vacance au Conseil de Gérance, un Gérant remplaçant sera nommé dans les meilleurs délais par décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des Associés présents ou représentés.

8.3 Les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans raison, par décision prise à la majorité des deux tiers (2/3) des Associés présents ou représentés."

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 10 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

" Art. 10. Représentation de la société.

10.1 La Société est engagée par la signature conjointe du Gérant A et du Gérant B.

10.2 La Société sera aussi engagée par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 9.4 des Statuts."

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide de modifier l'article 11.5 des statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante:

"11.5 Le Conseil de Gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si un Gérant A et un Gérant B au moins sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil de Gérance sont prises valablement à la majorité des voix des Gérants présents ou représentés et, si lesdites décisions ont été approuvées par au moins un Gérant A et un Gérant B présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance seront signés par tous les Gérants présents ou représentés à la réunion."

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que suite à un acte reçu par le notaire soussigné en date du 9 avril 2009, les catégories de gérants A et B existent déjà. Elle constate également qu'en vertu du même acte la société Galaxis Capital LLP avait déjà été nommée comme gérant de la catégorie A pour une durée illimitée et Monsieur Julien BELLONY comme gérant de la catégorie B, également pour une durée illimitée.

Partant, il n'y pas de décision à prendre relatif aux points 4 et 5 de l'ordre du jour sauf en ce qui concerne Monsieur Marc LIMPENS, né le 17 février 1951 à Overijse (Belgique), demeurant professionnellement à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, qui est nommé comme nouveau gérant de catégorie B pour une durée illimitée.

Frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui devront être supportés par la Société en conséquence du présent acte s'élève approximativement à deux mille euros (EUR 2.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: P.-S. GUILLET, A. MAGGIPINTO, F. STOLZ-PAGE et J. BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 31 juillet 2009. LAC/2009/31080. Reçu soixante quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 31 août 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009113782/111.

(090137224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Innova Financial Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 28.445.125,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 128.343.

In the year two thousand and nine, on the fourteenth of August.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

APPEARED:

INNOVA/4 L.P., a foreign limited partnership registered under laws of England and Wales, whose principal place of business is at Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the number LP 11130, here represented by Mr. Fabrice MEEUWIS by virtue of a power of attorney dated July 1st, 2009.

GESDORAS INVESTMENTS Limited, a company incorporated under the laws of the Republic of Cyprus, having its registered office at 11 Florinis Street, City Forum, 7th floor, CY-1065 Nicosia, Cyprus, registered under the number 190674, here represented by Mr Fabrice MEEUWIS by virtue of a power of attorney dated July 29th, 2009.

FRIENDS OF INNOVA L.P., having its registered office at Walker House, 87 Mary Street, PO Box 908GT George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the number WK-21369, here represented by Mr Fabrice MEEUWIS by virtue of a power of attorney dated July 18th, 2009.

Mr Slawomir LUKASIEWICZ residing at ul Kasztanowa 8, 55-010 Zerniki Wroclawskie, Poland, here represented by Mr. Fabrice MEEUWIS by virtue of a power of attorney dated July 30th, 2009.

Which powers of attorney, after being signed by the parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing parties have requested the notary to enact the following:

- That the 'société à responsabilité limitée' INNOVA FINANCIAL HOLDING S. à r. l, is a private limited liability company, having its registered office at 121, Avenue de la Faiënerie, L-1511 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, on May 16th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1436, dated July 12th, 2007 (the Company).

- The articles of incorporation of the Company have been amended last by a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, on the 2nd of October 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2625, dated October 28th, 2008.

- That the share capital of the Company amounts to twenty-five million seven hundred and eighty-five thousand euro (25,785,000.00 EUR), represented by two hundred and six thousand two hundred and eighty (206,280) shares with a par value of one hundred and twenty-five euro (EUR 125.00) each.

- That the appearing parties represent 100 % of the share capital.

- That the appearing parties fixed the agenda as follows:

Agenda

1. Increase of the Company's subscribed share capital in EUR currency up to the amount of 11,000,000.00 PLN (eleven million Polish zlotys) value in EUR corresponding to the exchange rate communicated by Société Générale Bank & Trust Luxembourg, as of today's date through the issue of a - round number of - new shares with a nominal value 125.00 EUR each. The increase in the capital will be carried out through a contribution in kind as follows:

- Payment in kind by Gesdoras Investment Limited by conversion of loan between Gesdoras Investment Limited and the Company of the Euro equivalent up to the amount of 1,100,000.00 PLN (one million one hundred Polish zlotys) value in EUR corresponding to the exchange rate communicated by Société Générale Bank & Trust Luxembourg, as of today's date, provided that the capital increase will result in creation for Gesdoras Investment Limited of the highest amount of new shares with nominal value of 125.00 EUR each that will be possible with the applicable exchange rate and pro rata participation proportion as indicated below.

- Payment in kind by Innova /4 L.P. by conversion of loan between Innova/4 L.P. and the Company of the Euro equivalent up to the amount of 9,900,000.00 PLN (nine million nine hundred thousand Polish zlotys) value in EUR corresponding to the exchange rate communicated by Société Générale Bank & Trust Luxembourg, as of the today's date, provided that the capital increase will result in creation for Innova/4 LP of the highest amount of new shares with nominal value of 125.00 EUR each that will be possible with the applicable exchange rate and pro rata participation proportion as indicated below.

Subscription to the new shares, in the following proportion:

- 10% of the new shares will be subscribed by Gesdoras Investments Limited;

- 90% of the new shares will be subscribed by Innova / 4 L.P.;

2. Subscription;

3. Waiving to the preferential subscription right by the other shareholders;

4. Amendment of Article 6 of the Company's Articles of Association further to the aforementioned resolutions;

5. Miscellaneous.

Considering the above agenda, the Shareholders took the following resolutions:

First resolution

It is decided to increase the Company's subscribed share capital by the Euro equivalent of 11,000,000.00 PLN (eleven million Polish zlotys) using the exchange rate communicated by Société Générale Bank & Trust Luxembourg, as of today's date, which is EUR 1.00 for PLN 4.1351, so as to raise it from its present amount of 25,785,000.00 EUR (twenty-five million seven hundred eighty-five thousand euro) to 28,445,125.00 EUR (twenty-eight million four hundred and forty-five thousand one hundred and twenty-five Euro) through the issue of a - round number of - new shares (21,281) with a nominal value of 125.00 EUR each.

Second resolution
Subscription - Payment

1. INNOVA/4 L.P., a foreign limited partnership registered under laws of England and Wales, whose principal place of business is at Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under the number LP 11130, here represented by proxy by Mr Fabrice MEEUWIS declared to subscribe to 19,153 (nineteen thousand one hundred and fifty-three) new shares with a nominal value 125.00 EUR each and to pay them up by irrevocable waiver of its claim against the company, the claim being waived up to PLN 9,899,706.88 (nine million eight hundred and ninety-nine thousand seven hundred and six point eighty eight Polish zlotys) which value in Euro (EUR 2,394,125.00 (two million three hundred and ninety-four thousand one hundred and twenty-five euros)) corresponds to the exchange rate communicated by Société Générale Bank & Trust Luxembourg, as of today's date.

2. GESDORAS INVESTMENTS LIMITED, a company incorporated under the laws of the Republic of Cyprus, having its registered office at 11 Florinis Street, City Forum, 7th floor, CY-1065 Nicosia, Cyprus, registered under the number 190674, here represented by proxy by Mr Fabrice MEEUWIS declared to subscribe to 2,128 (two thousand one hundred and twenty-eight) new shares with a nominal value 125.00 EUR each and to pay them up by irrevocable waiver of its claim against the company, the claim being waived up to PLN 1,099,910.00 (one million ninety-nine thousand nine hundred and ten Polish zlotys) which value in Euro (EUR 266,000.00 (two hundred and sixty-six thousand euros)) corresponds to the exchange rate communicated by Société Générale Bank & Trust Luxembourg, as of today's date.

Third resolution

The meeting states the waiver of their preferential subscription right by the following shareholders: Friends of Innova L.P. and Mr. Slawomir LUKASIEWICZ,

Fourth resolution

The meeting further decides to modify Article 6 of the Company's Articles of Association taking into account the aforementioned resolutions:

Art. 6. "The Company's capital is set at twenty-eight million four hundred and forty-five thousand one hundred and twenty-five euros (EUR 28,445,125.00) represented by 227,561 (two hundred and twenty-seven thousand five hundred and sixty- one) shares with a par value of one hundred and twenty-five euro (125.00 EUR) each."

Fifth resolution

The remaining PLN 90.00 (ninety Polish zlotys) of the loan between Gesdoras Investment Limited and the Company and PLN 293.13 (two hundred and ninety-three point thirteen Polish zlotys) of the loan between Innova/4 LP and the Company that has not been used as payment towards the capital in accordance with the Second Resolution given above shall remain in the Company as the ordinary shareholders loans.

Expenses

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of this document are estimated at approximately three thousand one hundred euro (EUR 3.100.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing parties, the said parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille neuf, le quatorze août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné,

ONT COMPARU:

INNOVA/4 L.P., société enregistrée sous la loi d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée sous le numéro LP 11130, ici représenté par M. Fabrice MEEUWIS en vertu d'une procuration sous seing privé datée le 1^{er} juillet 2009.

GESDORAS INVESTMENTS Limited, société de droit de le République de Chypre, ayant son siège social à 11, Florinis Street, City Forum, 7th floor, CY-1065 Nicosie, Chypre, enregistrée sous le numéro 190674, ici représenté par M. Fabrice MEEUWIS en vertu d'une procuration sous seing privé datée le 29 juillet 2009.

FRIENDS OF INNOVA L.P., société de droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Walker House, 87 Mary Street, PO Box 908GT George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée sous le numéro WK-21369, ici représenté par M. Fabrice MEEUWIS en vertu d'une procuration sous seing privé datée le 18 juillet 2009.

Mr Slawomir LUKASIEWICZ résidant à ul. Kasztanowa 8, 55-010 Zerniki Wroclawskie, Pologne, ici représenté par M. Fabrice MEEUWIS en vertu d'une procuration sous seing privé datée le 30 juillet 2009.

Lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée INNOVA FINANCIAL HOLDING S. à r. l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 121, Avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 mai 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1436 du 12 juillet 2007 (la Société).

- Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par un acte notarié reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, daté du 2 octobre 2008, publié au Mémorial C, numéro 2625 du 28 octobre 2008.

- Que le capital social de la Société s'élève à vingt-cinq millions sept cent quatre-vingt-cinq mille euros (25.785.000,00 EUR), représenté par deux cent six mille deux cent quatre-vingts (206.280) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,00 EUR) chacune.

- Que les comparantes représentent 100% du capital.

- Que les comparantes ont fixé l'ordre du jour comme suit:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social en euros d'un montant de PLN 11.000.000,00 (onze millions de zlotys polonais) correspondant au taux de change communiqué par la Société Générale Bank & Trust Luxembourg aujourd'hui par l'émission d'un nombre -entier- de nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de EUR 125,00 (cent vingt-cinq euros) par apport en nature comme suit:

- Conversion du prêt entre GESDORAS INVESTMENTS Limited et la Société de l'équivalent en euros de PLN 1.100.000,00 (un million cent mille zlotys polonais), valeur en euros correspondant au taux de change communiqué par la Société Générale Bank & Trust Luxembourg à la date d'aujourd'hui, étant entendu que l'augmentation de capital produira un montant maximum de nouvelles parts sociales de valeur nominale EUR 125,00 (cent vingt-cinq euros) qu'il sera possible d'émettre avec le taux de change qui sera appliqué et au prorata du pourcentage de détention de GESDORAS INVESTMENTS Limited comme indiqué ci-dessous;

- Conversion du prêt entre INNOVA/4 L.P. et la Société de l'équivalent en euros de PLN 9.900.000,00 (neuf million neuf cent mille zlotys polonais), valeur en euros correspondant au taux de change communiqué par la Société Générale Bank & Trust Luxembourg à la date d'aujourd'hui, étant entendu que l'augmentation de capital produira un montant maximum de nouvelles parts sociales de valeur nominale EUR 125,00 (cent vingt-cinq euros) qu'il sera possible d'émettre avec le taux de change qui sera appliqué et au prorata du pourcentage de détention de INNOVA/4 L.P. comme indiqué ci-dessous;

Souscription des nouvelles actions, dans les proportions suivantes:

- 10% des nouvelles actions par Gesdoras Investments Limited;

- 90% des nouvelles actions par Innova/4 L.P.;

2. Souscription;

3. Renonciation au droit préférentiel de souscription;

4. Modification de l'article 6 des statuts pour prendre en compte les résolutions prises ci-dessus;

5. Divers.

Sur base de l'ordre du jour précité, les associés prennent les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'augmenter le capital social à concurrence de l'équivalent en euros d'un montant de PLN 11.000.000,00 (onze millions de zlotys polonais) au taux de change communiqué par la Société Générale Bank & Trust Luxembourg aujourd'hui, qui est de EUR 1,00 pour PLN 4,1351 pour le porter de son montant actuel de EUR 25.785.000,00 à EUR 28.445.125,00 par l'émission d'un nombre -entier- de nouvelles parts sociales (21.281) avec une valeur nominale de EUR 125,00 (cent vingt-cinq euros).

Deuxième résolution

Souscription paiement

1. INNOVA/4 L.P., société enregistrée sous la loi d'Angleterre et du Pays de Galles, ayant son siège social à Walkers SPV Limited, Walker House, PO Box 908GT, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, enregistrée sous le numéro LP 11130, représenté en vertu d'une procuration sous seing privé par M. Fabrice MEEUWIS a déclaré souscrire à 19.153 (dix-neuf mille cent cinquante-trois) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 125,00 (cent vingt-cinq

euros) et a déclaré les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société et en annulation de cette même créance à concurrence de PLN 9.899.706,88 (neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent six virgule quatre-vingt-huit zlotys polonais) dont la valeur en euros (EUR 2.394.125,00 (deux millions trois cent quatre-vingt-quatorze mille cent vingt-cinq euros)) correspond au taux de change communiqué par la Société Générale Bank & Trust Luxembourg aujourd'hui.

2. GESDORAS INVESTMENTS LIMITED, société de droit de le République de Chypre, ayant son siège social à 11, Florinis Street, City Forum, 7th floor, CY-1065 Nicosie, Chypre, enregistrée sous le numéro 190674, représenté en vertu d'une procuration sous seing privé par M. Fabrice MEEUWIS a déclaré souscrire à 2.128 (deux mille cent vingt-huit) parts sociales nouvelles avec une valeur nominale de EUR 125,00 (cent vingt-cinq euros) et a déclaré les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la société et en annulation de cette même créance à concurrence de PLN 1.099.910,00 (un million quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent dix zlotys polonais) dont la valeur en euros (EUR 266.000,00 (deux cent soixante-six mille euros)) correspond au taux de change communiqué par la Société Générale Bank & Trust Luxembourg aujourd'hui.

Troisième résolution

L'assemblée constate la renonciation de leur droit préférentiel de souscription par les actionnaires suivants: Friends of Innova L.P. et Mr. Slawomir LUKASIEWICZ

Quatrième résolution

L'assemblée décide de modifier en conséquence l'article 6 des statuts de la société pour y refléter les décisions prises ci-avant:

Art. 6. "Le capital social de la Société est fixé à la somme de vingt-huit millions quatre cent quarante-cinq mille cent vingt-cinq euros (EUR 28.445.125,00) représenté par 227.561 (deux cent vingt-sept mille cinq cent soixante et une) parts sociales avec une valeur nominale de EUR 125,00 (cent vingt-cinq euros)"

Cinquième résolution

L'assemblée décide que les reliquats de PLN 90,00 (quatre-vingt-dix zlotys polonais) du prêt entre GESDORAS INVESTMENT Limited et la Société et de PLN 293,13 (deux cent quatre-vingt-treize virgule treize zlotys polonais) du prêt entre INNOVA/4 L.P. et la Société qui n'auront pas été utilisés pour la conversion en capital conformément à la deuxième résolution ci-dessous, sera conservée dans la Société en comptes courants actionnaires.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de trois mille cent (EUR 3.100,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparantes, elles ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande des comparantes le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: F. Meeuwis et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 18 août 2009. Relation: LAC/2009/33941. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113784/220.

(090137164) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Gazeley Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 146.226.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 août 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009113801/12.

(090136358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

Agilos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 140.690.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Aloyse BIEL

Notaire

Référence de publication: 2009113772/11.

(090136485) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.

LSF6 Lux Investments VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 147.865.

STATUTES

In the year two thousand and nine, on twenty-first of August,

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Detournay, here represented by Mrs Josiane MEISSENER, private employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 19th August 2009.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Art. 1. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act), as well as by the present articles (hereafter the Company).

Art. 2. The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the creation, acquisition, holding and/or disposal, in any form and by any means, of participations, rights and interests in, and obligations of, any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, and the administration, management, control and/or development of those participations, rights, interests and obligations.

The Company may, by any means whatsoever, use its funds to establish, manage, develop and/or dispose of all of its assets as they may be composed from time to time, to acquire, invest in and/or dispose of any kinds of property, tangible and intangible, movable and immovable, to participate in the creation, acquisition, development and/or control of any form of Luxembourg and foreign companies and enterprises, to acquire by any means, establish, own, manage, develop and/or dispose of any portfolio of securities and intellectual property rights of whatever origin and to realise them by way of sale, transfer, assignment, exchange or otherwise.

The Company may give guarantees and/or grant security in favour of third parties to secure its obligations and/or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies and any other company, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over some or all of its assets and grant loans, advances and/or assistance, in any form whatsoever, to its subsidiaries, affiliated companies and third parties.

The Company may take any measure and carry out any operation, including but not limited to commercial, industrial, financial, personal and real estate operations, which are directly or indirectly connected with, or may favour the development of, its corporate purpose.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name of "LSF6 Lux Investments VII S.à r.l."

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of managers of the Company.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at EUR12,500 (twelve thousand and five hundred euro), represented by 100 (one hundred) shares having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) per share each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders meeting, in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Companies Act.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s). The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

The general meeting of the shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of one A manager and one B manager or by the sole signature of one A manager. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

In case of plurality of managers, written notices of any meeting of the board of managers will be given to all managers, in writing or by cable, telegram, telefax or telex, at least 24 (twenty-four) hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency. This notice may be waived if all the managers are present or represented, and if they state that they have been informed on the agenda of the meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by a resolution of the board of managers. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. Managers may also cast their votes by telephone confirmed in writing. The board of managers can deliberate or act validly only if at least the majority of its members are present or represented at a meeting of the board of managers. Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the Companies Act.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December of each year.

Art. 16. Each year, with reference to thirty-first December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 18. At the time of winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Companies Act, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All 100 (one hundred) shares have been subscribed and fully paid-up via contribution in cash by Lone Star Capital Investments S.à.r.l., prequalified, so that the sum of EUR12,500 (twelve thousand five hundred euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2009.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1. the number of managers is set at three. The meeting appoints as manager of the Company for an unlimited period of time:

- as A managers

* Michael Duke Thomson, attorney, born on 27 August 1961 in Austin, Texas, USA, whose professional address is at 2711 N. Haskell Ave, #1800, USA, Texas, 75204 Dallas;

* Mr Philippe Detournay, company director, born on 9 April 1966 in Hal, Belgium, whose professional address at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg;

- as B manager

* Philippe Jusseau, accountant, born on 16th September 1979 In Strasbourg, France, whose professional address is at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

2. The registered office is established at 7, rue Robert Stumper, L-2557 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, the proxy holder of the appearing party signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le vint et un août,

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796 représentée par M. Philippe Detournay, ici représentée par Madame Josiane MEISSENER, employée privée, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 19 août 2009.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, aux termes de la capacité avec laquelle elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi de 1915) ainsi que les présents statuts (ci-après, la Société).

Art. 2. La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la constitution, l'acquisition, la détention et/ou la cession, sous quelque forme que ce soit et selon tous les moyens, de participations, droits et intérêts et obligations, dans toute société et entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations, droits, intérêts et obligations.

La Société peut utiliser ses fonds par tous les moyens pour constituer, administrer, développer et vendre ses portefeuilles d'actifs tel qu'ils seront constitués au fil du temps, acquérir, investir dans et vendre toute sorte de propriétés, corporelles ou incorporelles, mobilières ou immobilières, pour participer dans la création, l'acquisition, le développement et le contrôle de toute société ou entreprise luxembourgeoise ou étrangère, pour acquérir par tout moyen, établir, détenir, gérer, développer et ceder tout portefeuille de valeurs mobilières et de brevets de n'importe quelle origine, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange ou autrement.

La Société peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. Elle pourra nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

La Société peut accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles et financières, immobilières et mobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles de favoriser son développement.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société est dénommée "LSF6 Lux Investments VII S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Il peut être transféré dans la commune de Luxembourg par une décision du conseil de gérance.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) représenté par 100 (cent) parts sociales d'une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant décision de l'associé unique sinon de l'assemblée des associés, conformément à l'article 14 des présents statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la Loi de 1915.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un conseil de gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

L'assemblée générale des associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer le gérant, ou si plusieurs gérants ont été nommés, n'importe lequel des gérants.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe d'un gérant A et d'un gérant B ou par la seule signature d'un gérant A. Le conseil de gérance peut élire parmi les membres un gérant délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre de compétence du conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

En cas de pluralité de gérants, avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie, au moins 24 (vingt-quatre) heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence. On pourra passer outre cette convocation si les gérants sont présents ou représentés au conseil de gérance et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Les gérants peuvent également émettre leur vote par téléphone, moyennant une confirmation écrite. Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins la majorité des membres du conseil est présente ou représentée au conseil de gérance.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que de l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la Loi de 1915.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la Loi de 1915.

Souscription et Libération

Toutes les 100 (cent) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées par apport en espèces par Lone Star Capital Investments S.à r.l., précitée, de sorte que la somme de EUR12.500 (douze mille cinq cents euros) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2009.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement mille deux cents euros (EUR 1.200,-).

Assemblée générale constitutive

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé préqualifié représentant la totalité du capital souscrit ont pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre de gérants est fixé à trois. Sont nommés membres du conseil de gérance pour une durée indéterminée.

- en tant que gérant "A"

* Michael Duke Thomson, avocat, né à Austin, Texas, Etats -Unis d'Amérique, le 27 août 1961 dont l'adresse professionnelle est à 2711, N. Haskell Ave, #1800, USA, Texas, 75204 Dallas;

* M. Philippe Detournay, directeur de sociétés, né à Hal, Belgique, le 9 avril 1966 dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg;

- en tant que gérant "B"

* M. Philippe Jusseau, comptable, né à Strasbourg, France, le 16 septembre 1979 dont l'adresse professionnelle est au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

2. Le siège social de la société est établi au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J. Meissener et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 août 2009. Relation: LAC/2009/34734. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009113789/292.

(090137212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} septembre 2009.

Alterbury S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 136.581.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2009.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2009113793/12.

(090136267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2009.